Compte rendu du conseil d'école élémentaire
Vendredi 10 novembre 2017, 18h.

Etaient présents :
Mme BILIEN, 1ère maire adjointe, commission scolaire
Mme SOLDINI, référente scolaire à la mairie
Mme HEMON, Directrice du CLE
Mmes GUENARD, DEUMIER, FERREIRA, LEGER, ROMEU, CURE-BOULAY, RAMBAUD, NASSE, EVEILLARD enseignantes.
Mrs BUI DUY DAN, CHANON, NOUGUES, enseignants.
Mmes POLY, METZ, GUILLE, FREMIN, parents d'élèves FCPE
M. MONNIOT, parent d'élèves indépendant.
Mmes BARRILLET et GOURLAOUEN, enseignantes du RASED
Mme ROY, directrice de l'école élémentaire et présidente du conseil.
Etaient excusés:
M. DORIZON, Maire
Mme MAUCORPS, DDEN
M FERREIRA, responsable service restauration CCEJR
Mme ROSE, parent d'élèves FCPE
M. LEGER, remplaçant rattaché à l'école.

Avant de débuter, Mme Roy rappelle succinctement les règles de déroulement d'un conseil d'école :
- Les parents élus peuvent venir selon le nombre de sièges attribués. Un titulaire peut être remplacé par un suppléant. Si un suppléant souhaite venir en plus du nombre de sièges attribués, il faut en faire la demande à la présidente du conseil, qui soumettra la demande à l'autre liste de parents d'élèves. Dans ce cas, la personne supplémentaire ne doit pas intervenir dans les débats.
- Un coupon-réponse est à rendre pour prévenir de sa présence (ou de son absence) et ainsi permettre à Mme Roy d'organiser cette réunion.
- Les points sont abordés selon l'ordre du jour d'où la nécessité d'y faire inscrire les sujets au préalable.
- Aucun nom d'enfant ni sujet relatif à un élève en particulier ne doit être abordé lors d'un conseil d'école. Les sujets abordés sont ceux relatifs à l'école en général (fonctionnement, etc...)

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3EME CONSEIL D'ECOLE (DU 14/06/17) :

L'équipe enseignante remercie la mairie pour ce qui a été fait depuis le dernier conseil d'école.
↳ ***Réfection de la classe de Mmes Deumier et Guilpain :*** les peintures ont été refaites et le sol changé cet été.
↳ ***Canalisation des toilettes du bâtiment principal :*** les travaux ont été faits cet été.
↳ ***Préau de la petite cour*** : devait être refait pendant l'été mais Mme Bilien explique que les services techniques n'ont pas eu le temps, cela sera fait sur des prochaines vacances ; quand la météo le permettra.
↳ ***Demande des délégués pour l'ajout de banc*** : deux bancs ont été installés fin août / début septembre.
↳ ***Internet*** : toujours le même problème : quelques classes n'ont pas un accès continu (Mmes Guilpain/Deumier, Mme Guénard) et Mme Léger n'a aucune connexion. M. Le Maire devait en discuter avec GEMS. Mme Soldini pensait que GEMS était venu résoudre le problème, elle va se renseigner. Mme Bilien explique qu'un système plus global est en train d'être réfléchi par la mairie : des devis sont en train d'être élaborés pour avoir une connexion Internet en filaire, installer un système d'alarme pour le PPMS et ajouter un interphone dans la classe de Mme Roy.

2. BILAN DE LA RENTREE :

↳ ***Résultats des élections de parents :*** Le taux de participation est en nette baisse par rapport à l'an passé : 21.35 % (an passé : 31.57%). Une seule association de parents était candidate : la FCPE qui obtient 10 sièges car il y avait seulement 10 candidats sur les 11 sièges à pourvoir. Le siège non pourvu a été attribué par tirage au sort, après appel à volontaires. M. Monniot est donc élu au titre de parent indépendant.
↳ ***Effectifs :*** Il y a actuellement 276 élèves répartis sur 11 classes. L'école accueille cette année Mmes Deumier et Guilpain en CE1 et Mme Cure-Boulay qui fait la décharge de direction en CE2.
↳ **Rased :** Les enseignantes du RASED apportent aussi leur savoir-faire auprès d'élèves du cycle 2 principalement. Elles interviennent après une demande de l'enseignant de la classe.
Mme Gourlaouen (maîtresse E) s'occupe du versant pédagogique (principalement maths et français), elle

intervient actuellement pendant 3 demi-journées par semaine.
Mme Barrillet (maître G) s'occupe des élèves qui ont des difficultés à rentrer dans les apprentissages. Elle interviendra 1 demi-journée par semaine.
La psychologue scolaire de notre secteur est Mme Fournier.
↳ ***Règlement intérieur :*** Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site de l'école et collé dans les cahiers de liaison après ce conseil d'école, accompagné de la charte de la laïcité.

3. PROJET D'ECOLE :

↳ ***Le projet 2015-2019*** a été élaboré en 2015 pour 4 ans. Chaque année, seules les actions changent légèrement. Les axes de ce projet sont :
- Domaine « Les langages pour penser et communiquer » : Augmenter son vocabulaire pour améliorer sa compréhension orale et écrite.
- Domaine « Les méthodes et outils pour apprendre » : Trouver des stratégies de calcul et améliorer la résolution de problèmes.
- Domaine « La formation de la personne et du citoyen » : Trouver la motivation nécessaire pour rester concentré et devenir un élève autonome.
- Domaine culturel : Selon les différents projets de classes.

↳ ***Rythmes scolaires :*** Suite au décret du 28 juin dernier, certaines écoles sont retournées aux 4 jours. A Boissy, la municipalité (après discussion avec la CCEJR et les enseignants) a choisi de ne pas s'engager dans un changement sans texte et avec un délai trop court pour septembre 2017.
Les horaires officiels pour 2017-2018 restent donc inchangés, et sont :
Les lundis, mardis, et jeudis : 8h30 - 12h00 / 14h00 – 15h45
Les mercredis matins : 8h30 – 12h00
Les vendredis : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 15h15.
La mairie souhaite, cette année, lancer une concertation : avoir l'avis des enseignants puis celui des parents afin de prendre la meilleure décision pour les élèves buxéens.
L'école maternelle a déjà donné sa position par mail à Mme Bilien, sans concertation avec l'élémentaire. Les enseignants de l'élémentaire ont ensuite donné leur avis, à sa demande : 6 enseignants sont pour rester aux 4,5 jours. 5 enseignants sont pour un retour à 4 jours, mais « par défaut » car 3 préféreraient 4,5 jours avec le samedi plutôt qu'un retour aux 4 jours, et 2 préfèreraient rester à 4 jours mais avec une diminution du temps des vacances.
Une question est soulevée quant à la possibilité d'avoir des rythmes différents entre la maternelle et l'élémentaire. Mme Bilien préfèrerait considérer le groupe scolaire dans son ensemble et pense que cela serait compliqué pour le périscolaire, à voir avec la CCEJR. Des précisions seront demandées à Mme l'Inspectrice.
Mme Poly propose d'organiser une réunion publique à destination des parents afin qu'ils puissent poser leurs questions et entendre les différents arguments pour ou contre le retour aux 4 jours. Elle souhaite que le questionnaire de consultation des parents soit distribué ensuite par la FCPE, via les cahiers de liaison. Les parents élus sont d'accord pour voter en fonction des réponses des parents, si le taux de participation est significatif (au moins 50%). Sinon ils suivront la FCPE Nationale qui est pour rester aux 4.5 jours. Une différenciation de la provenance des réponses (parent d'enfant de maternelle, d'élémentaire ou les deux) est souhaitée.
L'équipe enseignante et Mme Bilien sont d'accord pour participer à cette réunion publique. Des dates possibles doivent être envoyées d'ici peu.

4. ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

↳ ***Les APC :*** Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont effectuées à raisons de 36h annuelles pour les enseignants, 1h max/semaine pour un élève. Il existe 3 types d'APC : aide aux élèves dans les apprentissages, aide au travail personnel/méthodologie, activités prévues par le projet d'école.
Elles sont faites le midi, les lundis et jeudis, de 12h à 12h30 pour les élèves mangeant au 2e service ; et de 13h30 à 14h pour les élèves de CP et CE1 mangeant au 1er service (sauf les CE1/CE2).
↳ ***ABCD :*** Plusieurs parents (ou grands-parents) viennent encore nous aider pour l'ABCD. Nous avons assez de parents bénévoles pour que toutes les classes (y compris les GS de Valérie Cotton) puissent en bénéficier. Comme chaque année ces créneaux sont ouverts à toutes les classes (De la GS au CM2) qui le souhaitent. Nous remercions vraiment les parents qui s'investissent ainsi dans notre bibliothèque.
Le festival du livre sera cette année organisé, par les enseignants, du 13 au 17 novembre. Grâce aux achats réalisés, l'école obtient une dotation en livres qui permet de bénéficier de nouveaux ouvrages pour la BCD.

↳ ***Intervenants :*** Mme Merlier intervient toujours sur des séances de musique pour certaines classes de l'école. Mme Roy remercie Alexandra Hémon et la CCEJR pour le prêt du préau de l'Annexe
Cette année, les CM2 ont choisi, sur le budget « intervention/sortie » de faire appel à une intervenante en anglais : Sandra Gaillot, qui fera 8 séances par classe, de fin novembre à avril.
Les CM1 et CM2 ont reconduit leur projet Tennis avec un nouvel intervenant : Gilles Rondeau.
Les CE2 et CM2 continuent leurs projets Théâtre avec Damien Castex. Mme Roy remercie Alexandra Hémon et la CCEJR pour le prêt d'une salle du CLE.
↳ ***Sport, projets, sorties :***
- **Piscine** pour les CE1/CE2 de Mme Ferreira et les 2 classes de CM2 : ils bénéficient de 14 séances de 40 minutes effectives dans l'eau, à la piscine de Breuillet, depuis mi-septembre jusqu' à fin janvier.
Les autres classes de CP et CE1 sont prévues pour le 2nd semestre.
- **Rencontres USEP :** Comme depuis quelques années, des classes de l'école participent à des projets et rencontres organisés avec l'USEP : les classes de cycle 3 se sont engagées dans les projets Scola-foot et Scola-Tennis. Les CM1 sont inscrits à Scola-Hand ; et toutes les classes de l'école sont inscrites à la randonnée.
- **Sorties :**
Sortie au musée de La Préhistoire de Nemours, cette semaine, pour les CE1, CE1/CE2 et les CE2.
Sortie à Chamarande le 09/11 pour les CM2.
Sortie à Blandy les Tours pour les CM1, le 11/12.
Sortie au musée des vieux métiers de Bouray sur Juine le 21/12 pour les deux CP.
Spectacle à l'école (« L'oiseau vole ») : le 4 décembre, pour les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE1/CE2
Chorale des CE1/CE2, CE2 et CM1 de M. Chanon : le 21/06/18, à l'église de Boissy.
Cross : le 1er juin 2018, date changée à la demande de Mme Gagneau pour éviter le jour du spectacle de danse. Les enseignants demandent en échange de veiller à ce que les enfants se couchent à des heures correctes pendant cette période d'évaluation.
Mme Guillé demande s'il est possible de prévenir plus tôt pour les dates de sortie, afin que les parents puissent s'organiser pour y participer. Les enseignants répondent par la positive, dans la mesure où ils ont les dates suffisamment tôt. Ils précisent tout de même qu'un tirage au sort est parfois effectué quand il y a trop de volontaires pour l'accompagnement.
- **Bilan Fête des enfants** : Elle s'est très bien déroulée. L'an prochain, elle aura certainement lieu le lundi 02/07 (le conseil des délégués sera consulté avant).
Conseil des enfants : Les délégués de classes ont été élus la semaine suivant les élections de parents (du 16 au 20 octobre). Ce qui a permis d'utiliser avec les enfants le matériel électoral laissé en place pour l'occasion. Les délégués seront réunis le 23/11 pour revoir le règlement de la cour. La liste des noms de tous les délégués est sur le blog de l'école.

5. FINANCES :

↳***Dotation municipale :*** Celle-ci s'élève à 35€ par enfant pour les fournitures de classe (cahiers/stylos/manuels …) S'y ajoutent environ 20€ par enfant pour les achats regroupés au niveau de l'école (arts plastiques, manuels communs, outils pédagogiques pour les différents niveaux)
Pour les sorties et animations, nous avons un budget d'environ 50€ /élève (30€ pour les sorties/ 20€ pour le transport).
Mme Roy remercie la mairie de maintenir ce niveau de dotation permettant de réaliser les différents projets faits tout au long de l'année.
Le seul marché qui va être bientôt relancé est celui de l'informatique. Le marché des fournitures est valable jusqu'à la fin 2018.
↳***Coopérative :*** Mme Rambaud en est la trésorière. Mme Roy l'en remercie. Elle remercie également la FCPE pour son don annuel, utilisé pour l'achat d'une partie des clés USB offertes aux CM2.
- Recettes : Subvention FCPE, photos individuelles et de classes (35% des recettes sont reversés à l'école), vente des programmes pour la fête des enfants, contributions versées par les parents en début d'année.
- Dépenses : subvention ABCD, lots pour le défi maths (livres), lots pour la fête des enfants et tombola, coupes et médailles pour le cross, financement des divers projets et sorties de classe, complément pour les clés USB offertes aux CM2…

6. ACTIVITES PERISCOLAIRES :

↳***Etude :*** Depuis cette rentrée, 5 classes d'études sont ouvertes les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 17h15 et 3 classes les vendredis de 15h15 à 16h45.

L'étude est assurée par des enseignants : Mmes Rambaud, Léger, Ferreira, Cotton, Lazaro, M. Chanon, M. Nouguès et moi-même. Par contre l'organisation et les inscriptions sont gérées par la CCEJR.
Le système d'inscriptions a changé cette année : elles se font avant chaque période de vacances et normalement il n'y a pas d'inscriptions supplémentaires possibles après la date butoir. Sauf que c'est actuellement le cas car beaucoup de parents ont raté les délais. Mme Roy suggère qu'un mot soit distribué avant chaque période d'inscription afin de rappeler les délais et peut-être présenter les activités NAP de la période suivante. Mme Bilien a également envoyé un mail à la CCEJR dans ce sens. M. Ferreira a répondu qu'un mot sera donc distribué avant chaque période.
Les enseignants soulèvent les difficultés à gérer ces inscriptions. Ils rappellent qu'ils sont seulement chargés de l'étude et non de l'inscription des enfants, ils n'ont pas à inscrire ou refuser des élèves. Mme Roy explique qu'effectivement elle passe beaucoup de temps à rajouter les enfants suite aux nombreux mails reçus suite à des inscriptions tardives auprès du service Enfance-jeunesse. Le souhait est que, s'il y a rectification, elle soit accompagnée de la mise à jour de la feuille d'appel.
Les enseignants remercient Alexandra Hémon pour sa disponibilité en tant que directrice du CLE.

SECURITE :

Exercice incendie : Celui du 1er trimestre a été effectué le 14/09 sans problème particulier
PPMS : Le document PPMS est en train d'être refait car une nouvelle maquette académique est sortie. Mme Roy revoit les zones de confinement car les zones de mise à l'abri ne sont plus correctes à cause du nombre d'enfants par m2. Il va falloir une zone supplémentaire et donc une mallette PPMS en plus.
L'exercice « alerte-attentat », qui devait être obligatoirement effectué avant les vacances de la Toussaint, a été fait le jeudi 19/10. Un bilan vient d'être envoyé en mairie. L'exercice s'est bien déroulé dans l'ensemble, les élèves ont eu le bon comportement. Par contre, toujours quelques problèmes ont été soulevés au niveau de la sécurisation du site ou de la procédure d'alerte, notamment : des portes qui ne peuvent se fermer de l'intérieur, les rideaux qui sont à l'extérieur peuvent être soulevés par quelqu'un se trouvant dehors, la sonnerie d'alerte (essai des sifflets relayés) inaudible si on n'ouvre pas les portes vers l'extérieur. Mme Bilien explique qu'une solution devrait être trouvée en 2018 (voir point 1).
Les mesures Vigipirate sont toujours en cours. Les enseignants rappellent leur engagement à vérifier la fermeture des portails au début de leur service : 8h20 et 13h50.
Les remises des livrets respecteront les mesures, notamment le filtrage des entrées, dans la mesure où le CLE ne laisse pas les portails ouverts. Alexandra Hémon informe que des digicodes vont bientôt être installés.

7. TRAVAUX :

Mme Bilien explique qu'une nouvelle personne est recrutée à compter du 16/11 pour remplacer Romain.
La rénovation des classes devrait continuer au rythme d'une classe par an.
Restructuration du pôle scolaire : Mme Bilien n'a pas de nouvelles informations à communiquer. Elle informera l'équipe enseignante dès qu'elle aura une date de début des travaux.

8. QUESTIONS DIVERSES :

Prévention poux : Mme Poly demande si les enseignants sont toujours intéressés par la distribution et la présentation en classe d'un livret réalisé par la FCPE. L'équipe pédagogique étant toujours d'accord, Mme Poly va proposer des dates pour ces présentations en classe.
Ateliers / actions de la FCPE : Mme Poly propose plusieurs actions : la mise en place d'un bac à stylos usagés, des interventions sur le thème du sommeil, la mise à disposition de la « Boite à Voyages » du musée du Quai Branly (affiches et documents pédagogiques pour travailler l'art des différents continents). Les enseignants répondent positivement pour l'ensemble des actions proposées.

Ce compte rendu sera publié sur le site de l'école élémentaire dont voici l'adresse : http://blog.crdp-versailles.fr/elemboissysoussaintyon et distribué aux familles qui le souhaitent.
Mme ROY fera passer un mot dans les cahiers pour prévenir les parents dès qu'il sera disponible.

Le Conseil se réunira à nouveau le mardi 13/03/18 à 18h

La directrice, J. Roy